

COMMUNE D'AUDERGEHM
Urbanisme
Monsieur A. LEFEBVRE
Echevin de l'Urbanisme
Rue Emile Idiers, 12
1160 BRUXELLES

V/Réf : RR/28072003/4 (corr. : R. ROGIERS)
N/Réf. : AVL/CC/AUD-2.56/s.345
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : AUDERGHEM. Avenue Pierre de Waha, 46-48. Construction de deux immeubles à Appartements.

En réponse à votre lettre du 12 mars sous référence, réceptionnée le 16 mars 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 31 mars 2004, notre Assemblée a émis les remarques suivantes.

Le projet envisage la construction d'un immeuble double, de 4 étages, sur un ensemble de parcelles situées à l'intersection d'une zone classée comme ensemble et d'une zone construite de villas ainsi qu'au croisement de plusieurs axes routiers bordés d'immeubles plus élevés. De par cette implantation « charnière », les deux bâtiments vont donc être amenés à remplir une fonction d'articulation entre ces différentes zones.

La Commission constate cependant que cette fonction n'est pas rencontrée dans le projet actuel. D'une part, le gabarit relativement important des deux bâtiments n'assure pas une transition satisfaisante entre et avec les zones voisines. D'autre part, la liaison des deux volumes entre eux confère davantage à la construction l'image d'un bloc compact qui arrête le regard et empêche des échappées plus profondes.

Afin d'améliorer la liaison entre les différentes zones, la Commission demande donc aux auteurs de projet de revoir les plans dans le sens d'une diminution de gabarit des deux bâtiments ainsi que d'une implantation plus morcelée (au minimum une désolidarisation des deux constructions), afin de rétablir une certaine perméabilité visuelle.

La Commission accueille, par ailleurs, comme élément très positif du projet, la conservation de l'ancien mur situé sur la propriété.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.